



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2019/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 25/09/2019 – Délibération C1- N°19-075  
2-2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

**AN 2019  
19-075**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille DIX NEUF, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Thierry MONTANGERAND, Maire d'Aubergenville,**

### **Présents :**

M. Thierry MONTANGERAND, M. Philippe LEYMARIE, Mme Virginie MEUNIER, M. Armand MACHADO, Mme Sylvia PADIOU, M. Bernard GRIGY, Mme Fabienne PAULIN, M. Gilles LECOLE, Mme Claudine ARNOUD, M. Didier JAHIER, Mme Denise AMBLARD, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Françoise HUENTZ, Mme Agnès CHEVALIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sophie PRIMAS, Mme Nadette PRUVOST, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie SENN, Mme Laurence DENAND, M. Edward DANGELOT, M. Philippe GOMMARD

### **Absents excusés ayant donné procuration :**

M. Pascal ANDRE, procuration à M. Edward DANGELOT  
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
M. Sébastien GUERIN, procuration à M. Gilles LECOLE  
M. Frédéric GROSBILLOT, procuration à M. André GODINEAU

### **Absents excusés :**

Mme Armène ISIDORE, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT,

**Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

### **DATE DE LA CONVOCATION :**

18/09/2019

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	26
Votants	30

### **DATE D'AFFICHAGE :**

18/09/2019

**OBJET : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UNE  
DECLARATION PREALABLE POUR LE REMPLACEMENT DES  
MENUISERIES EXTERIEURES DE L'IMMEUBLE SITUE 10 RUE  
GASTON JOUILLERAT**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme

Considérant la nécessité de réhabiliter l'immeuble situé 10 rue Gaston Jouillerat afin d'y accueillir une activité,

REÇU EN PRÉFECTURE

le 01/10/2019

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20190925-DEL19\_075-D

Considérant que les travaux prévoient le remplacement des menuiseries extérieures sur la façade côté rue Gaston Jouillerat,

Considérant que ces travaux, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable et que celle-ci doit être déposée par Monsieur le Maire auprès des services compétents après autorisation du Conseil Municipal,

*Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Travaux - Transports du 23 septembre 2019,*

*Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Gilles LECOLE, Adjoint au Maire délégué aux Travaux et aux Transports,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 1 Abstention : P. GOMMARD),**

- **ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à déposer** pour la commune d'Aubergenville, une déclaration préalable de travaux pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'immeuble situé 10 rue Gaston Jouillerat,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer** l'ensemble des documents y afférents.



*Fait et délibéré en séance  
Les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre*

Thierry MONTANGERAND,  
Maire d'Aubergenville.

